

### Questions orales

100 des 450 000 étudiants à temps partiels du Canada se sont dits satisfaits de l'aide accordée en 1987-1988.

Si le gouvernement a réussi à trouver des millions de dollars pour vendre aux Canadiens, à coup d'annonces publicitaires dans les journaux, une taxe dont ils ne veulent pas, pourquoi ne peut-il pas accroître les fonds destinés à l'aide aux étudiants?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, si je ne m'abuse 400 millions de dollars seront affectés cette année aux Fonds de prêts aux étudiants. Environ 42 p. 100 de tous les étudiants de niveau postsecondaire se prévalent actuellement de ce programme.

Nous contribuons beaucoup au financement de l'enseignement postsecondaire: notre participation est de près de 58 cents pour chaque dollar dépensé.

Quant à savoir si nous pourrions faire mieux dans le cadre du Fonds de prêts aux étudiants, cette question est présentement à l'étude. On s'efforce de voir comment ce programme pourrait combler davantage les besoins des étudiants à temps partiel, des handicapés et des femmes. Nous espérons pouvoir compter sur les conseils de tous les députés pour savoir comment aider davantage ceux qui ont vraiment besoin d'aide.

\* \* \*

### LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État à la Jeunesse étant donné que le secrétaire d'État ne répond pas aux questions. Elle porte sur l'inaction du gouvernement relativement à la TPS.

En vertu de la TPS, les gens qui gagnent plus de 61 100 \$ par année ont droit à un crédit sur la taxe de vente supérieur à ceux qui gagnent moins de 61 100 \$. La disposition en question est délibérément discriminatoire à l'endroit des étudiants du pays. Comment se fait-il que le ministre d'État à la Jeunesse peut demeurer silencieux sur cette question? Quand va-t-il défendre les intérêts des étudiants canadiens et l'avenir de notre pays?

• (1200)

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, tous les étudiants de niveau collégial ou universitaire n'ont pas à payer la TPS sur leurs frais de scolarité ni leurs cours particuliers.

En outre, les universités, les collèges et les bibliothèques publiques recevront une importante subvention pour leurs achats, de façon que leur fardeau fiscal n'augmente pas.

Bien entendu, dans la mesure où les étudiants effectuent des achats en tant que consommateurs, ils devront verser la taxe comme tout autre Canadien.

**M. le Président:** La parole est au député de York-Centre, pour une seule question.

\* \* \*

### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Compte tenu des faits qui sont révélés en divers endroits, y compris au conseil de discipline des ingénieurs dont font état ce matin les médias, la GRC est en train de connaître une époque sombre qui rappelle le temps où le commissaire Nicholson avait démissionné avec fracas de la GRC parce qu'il refusait d'obéir aux ordres politiques du premier ministre Diefenbaker.

Compte tenu de cela, le ministre de la Justice peut-il nous assurer que tous les agents de la GRC qui témoignent contre leurs supérieurs ou d'autres hauts fonctionnaires bénéficieront de la protection du ministre de la Justice et ne risqueront pas de perdre leur poste? Quelles mesures entend-il prendre pour s'assurer que ces membres de la GRC qui comparaissent avec l'intention de dire la vérité ne soit pas harcelés?

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, cette question n'est vraiment pas digne du député. Nous avons tous beaucoup de respect, je crois, pour la GRC, la vérité et la justice. Et nous nous efforçons ici de maintenir une telle attitude. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons lutté pour obtenir que tout ce qui est dit ici n'empêche personne d'avoir accès à un procès juste.

Il est grand temps que mon collègue se soucie d'assurer des procès justes au lieu de déterrer des scandales.